

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – EDUCATECH ASBL

Commande

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales par le client.

Prestations spécifiques

Première séance gratuite : Chaque nouveau client bénéficie d'une première séance gratuite pour les activités de formation proposées (soutien scolaire ou cours/soutien informatique).

Cours en duo : Les cours peuvent être suivis en duo. Dans ce cas, chaque participant bénéficie d'une réduction de 10 € par rapport au prix individuel habituel.

Programme de parrainage : Nos clients peuvent bénéficier de notre programme de parrainage en recommandant nos services. Le client recommandant est appelé « parrain », et la personne recommandée « filleul ». Pour trois (3) heures de cours suivies par le filleul, le parrain bénéficie de son côté d'une (1) heure de cours gratuite. L'heure gratuite est accordée au parrain dès que les trois (3) heures du filleul ont été effectivement réalisées et facturées. Cet avantage est valable une fois par filleul, mais peut être renouvelé pour chaque nouveau filleul atteignant trois séances.

Modalités de facturation du temps

Toute demi-heure entamée est due et facturée comme une demi-heure complète.

Annulation des séances

Toute annulation de séance doit être communiquée au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance.

À défaut, la séance annulée sera intégralement facturée.

Modalités de paiement

Nos factures sont payables au comptant dans les quinze (15) jours calendrier suivant la date de facturation. Le paiement est réputé effectué dès réception au siège social de l'ASBL.

TVA

Conformément à l'article 44, §2, 4° du Code de la TVA, les activités de formation organisées par Educatech ASBL sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée.

En conséquence, nos prestations de formation ne sont pas soumises à la TVA et aucun montant de TVA ne sera facturé ni récupérable par le client.

Lieu des prestations et déplacements

Les activités peuvent se dérouler dans les bureaux de l'ASBL ou au domicile de l'apprenant. Les déplacements sont facturés à 0,50 €/km comme suit :

- Cours et soutien informatique : facturation uniquement si le lieu du cours est à plus de 15 km des bureaux de l'ASBL.
- Soutien scolaire et dépannages informatiques : facturation pour chaque déplacement.

Educathech ASBL ne propose pas de soutien scolaire, de cours, de soutien ou de dépannage informatique à distance. Toutes les prestations sont réalisées exclusivement en présentiel.

Responsabilité – Obligation de moyens

Educathech ASBL s'engage à fournir ses prestations de soutien scolaire, de formation et de soutien informatique avec sérieux, compétence et diligence, conformément aux règles de l'art et aux objectifs pédagogiques définis avec le client.

Ces prestations constituent toutefois une obligation de moyens et non une obligation de résultat. Educathech ASBL ne garantit en aucun cas l'obtention de résultats scolaires déterminés, l'amélioration de notes, la réussite à un examen, à une épreuve ou à une formation, ni l'acquisition d'un niveau spécifique.

Aucune responsabilité ne pourra être engagée à ce titre, notamment en cas d'échec scolaire, de résultats insuffisants ou d'absence de progression, ceux-ci dépendant de nombreux facteurs extérieurs à l'intervention de l'ASBL (travail personnel, assiduité, motivation, contexte scolaire ou familial, etc.).

Clause d'intérêts et de pénalités

Les paiements non effectués, partiellement ou en totalité, après un délai de quinze (15) jours portent de plein droit et sans mise en demeure une indemnité forfaitaire de 10 % du montant facturé à titre de dommages-intérêts. A cette indemnité s'ajouteront des intérêts de retard de 1,5% par tranche de 15 jours calendrier indivisibles.

En cas de non-paiement total ou partiel, d'une facture à l'échéance, le solde des factures non échues sera exigible simultanément, sans mise en demeure préalable.

Droit applicable – Clause de compétence

Les relations commerciales entre Educathech ASBL et le client sont régies par la loi belge. En cas de litige, sont seuls compétents les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant Wallon à Nivelles, sauf prescription légale impérative en sens contraire.

Pour les procédures intentées par Educathech ASBL, sont compétents, selon notre choix, le juge du domicile du défendeur ou celui du lieu de nos prestations.

Traitement des données personnelles

Les parties se conformeront au règlement général sur la protection des données (RGPD – règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) ainsi qu'à toutes les règles applicables aux données personnelles imposées par la loi belge.

Chaque partie déclare et garantit à l'autre partie qu'elle respectera strictement le RGPD pour tout traitement de données à caractère personnel effectué dans le cadre de ce contrat.

Invalidité partielle

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont considérées comme non valables ou déclarées comme telles en exécution d'une loi, d'un règlement ou d'une décision contraignante d'une autorité compétente, cela n'affectera en rien la validité des autres clauses.

Dans ce cas, les dispositions les plus proches de celles convenues entre les parties seront d'application en remplacement des clauses non valables.

Confidentialité

1. Définition des informations confidentielles

Par « informations confidentielles », il faut entendre toutes les informations verbales et écrites – sous quelque forme que ce soit – originaires d'une des parties et qui ne sont pas connues du public, quelle que soit la personne qui communique l'information et sans égard au fait que l'information a ou non déjà été qualifiée de confidentielle.

Les informations confidentielles ne pourront être utilisées que dans le cadre de la relation de service entre Educatech ASBL et le client.

Il est convenu que par « informations confidentielles », on ne vise pas les informations obtenues d'une des manières suivantes :

1. les informations qui étaient déjà publiques au moment de leur communication ;
2. les informations qui, après leur communication, sont devenues publiques, sauf cas de rupture de contrat.

2. Communication

En ce qui concerne la communication d'informations confidentielles par le client à Educatech ASBL, ce dernier s'engage à garder secrètes ces informations et de les traiter en toute confidentialité.

Aussi bien pendant la durée de sa mission qu'après son échéance, Educatech ASBL accepte de ne pas divulguer, utiliser ou reproduire les informations confidentielles qui lui ont été communiquées, ni de permettre qu'elles soient utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été communiquées.

Educatech ASBL assume son entière responsabilité et garantira le client de toute publication ou utilisation erronée des informations confidentielles.

Educatech ASBL accepte de n'utiliser les informations que pour l'objet de sa mission et suivant la destination donnée par le client.

Educatech ASBL prendra les mesures nécessaires pour que ses préposés et toute personne pouvant prendre connaissance des informations confidentielles de l'autre partie soient tout autant liés par les présentes conditions.

3. Confirmation de propriété

Educatech ASBL reconnaît et accepte que les informations qui lui sont communiquées ne sont pas sa propriété et renonce formellement à la possibilité d'invoquer un droit quelconque de propriété à leur égard et de les utiliser pour introduire une demande de protection de droits intellectuels.

Educatech ASBL ne peut utiliser les informations ou le savoir-faire basé sur et/ou provenant des informations obtenues du client, pour fournir des services et/ou développer des produits et/ou commercialiser des produits/services, ni en son nom propre ni par et/ou pour le compte de tiers.

4. Restitution des documents

Après accomplissement de l'objet pour lequel les informations confidentielles lui ont été communiquées, Educatech ASBL s'engage à restituer tous les documents qui lui ont été remis par le client ou qui appartiennent à ce dernier – sauf autorisation contraire du client donnée par écrit.

Sont visés ici notamment tous les documents et copies, sous quelque forme que ce soit et sous quelque support que ce soit, qui font référence aux informations confidentielles ou qui en font partie.

5. Durée

Les obligations de confidentialité décrites dans les présentes conditions sont à durée indéterminée et ne seront pas modifiées par un changement de la relation de service entre Educatech ASBL et le client.

Les obligations de confidentialité ne seront pas influencées par une quelconque modification au niveau de l'existence ou de la composition de l'une des parties, notamment à la suite d'une faillite, d'une reprise, d'une fusion, etc.

Modification des conditions

Educatech ASBL se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.